



Sommaire

**Conférence
régionale des 4
et 5 juin**

2

**Conférence
régionale (suite)
+Formation Niveau 1**

3

**Rencontre avec les
salariés de la
propreté du 4 juin
+ Journée « Jeunes
CGT » du 1er juin**

4

**CHSCT d'ARKEMA
Saint Auban**

5

**Journée d'étude
sur Loi Santé du
1er septembre**

6

**Journée d'action
du 25 juin**

7

**IHS + Fête des
120 ans de la
CGT**

8

**Numéro
Juin 2015**

EDITO

Je pense que nous devons sortir du marasme ambiant avec tout ce que cela a généré. Il faut en sortir en faisant des propositions d'action et d'amélioration du code du travail. Il ne faut pas aller dans le sens de ce qu'attendent le Patronat et le gouvernement. On ne s'en sortira qu'en allant plus loin que ce qu'on fait maintenant mais sans perdre le sens de l'histoire, la culture de la CGT. Donc, le combat, l'amélioration des conditions de travail, de rémunération, d'évolution dans l'entreprise. Donc nos fondamentaux CGT, la lutte des classes avec toute la détermination nécessaire pour le faire prendre en compte.

En parlant du pacte de responsabilité, le premier ministre a réaffirmé : "notre politique sera le Pacte, tout le Pacte, et encore plus loin que le Pacte". Pour nous, ce sera la lutte, toute la lutte, et encore plus loin que la lutte.

Oui, les salariés et les citoyens font les frais de cette politique de la calculette aveugle au détriment d'une politique républicaine, de justice et de progrès social.

Et quand on parle aux salariés, ce qui est frappant, c'est le peu d'espoir et le manque de perspectives. Il faut faire relever la tête aux salariés. Et il faut faire relever la tête à bon nombre de militants également.

Il y a deux solutions. Soit on baisse les bras, et on accepte ce choix. Soit, avec ce qu'on est, on fait ce qu'on peut. Et si on se regroupe tous, on peut faire quelque chose de bien. C'est quand la situation est difficile, qu'il faut être le plus ambitieux. Et c'est allant vers le haut que la CGT s'en sortira.

Mais être à l'offensive, ce n'est pas simplement dire que nous sommes contre une loi ou contre une décision.

Etre à l'offensive, ça ne se décrète pas, ça se construit à partir des réalités de terrain et en faisant partager des propositions. Il ne suffit pas d'être au point sur l'analyse de la situation, il faut aussi arriver à la décliner en direction des entreprises et des établissements.

Il faut associer la population car nous allons vers un recul de société phénoménal. De plus, il faudrait organiser un peu partout des assemblées générales interpro pour sensibiliser tout le monde sur chaque dossier (loi Macron, réforme territoriale, loi Touraine...). Il faut développer la conscience de ce qui est entrain de se passer.

Nous devons avoir une convergence des luttes, nous sommes tous touchés, nous sommes tous citoyens et usagers du service public. Quand on fait dérailler le train, on fait dérailler la locomotive, mais les wagons suivent après.

Eux ils avancent de manière méthodique, coordonné, avec une vision globale de la situation. Quand ils appliquent la suppression des RTT par exemple, ils le font de manière coordonnée.

Nous devons travailler sur un processus de lutte cohérent, méthodique et coordonné. C'est un maillage qui doit partir dans tous les sens et qui doit être planifié dans le temps. Le maillage profession/territoire est essentiel.

Il faut aussi arriver à faire grandir le rapport de force envers les parlementaires également. Ces gens là sont sensés représenter les populations, il faut les mettre devant leurs responsabilités. Nous devons les faire voter contre ces projets au niveau local mais également au niveau national.

Il faut également écouter les salariés et les militants. Il faut sortir de l'observation, n'ayons pas peur d'être dérangeant. A partir du moment où nous ne sommes plus sur une analyse de fond, sur des problèmes sociétaux et sociaux, on court à notre perte. On pêche souvent en termes de vision politique, d'ambition, de projection vers l'avenir en rupture avec ce que nous impose le libéralisme. On a l'impression qu'on fait sans cesse du bricolage avec ce qui nous ait proposé. Donc, il faut davantage réfléchir, davantage proposer, se poser des questions également comme sur la syndicalisation. Mais attention, proposer ne veut pas dire imposer ! La base ne doit pas être considéré comme de simples exécutants. La base a une puissance de réflexion énorme qu'il ne faut pas gâcher.

Il est plus facile de le dire que le faire, c'est pour cela que nous devons réfléchir, maintenant, tous ensemble au "comment?".

La journée du 9 avril a donné suite à celle du 25 juin en attendant les actions prévues à la rentrée. Ce mouvement doit s'amplifier car le choix de société qu'on essaie de nous imposer ne va pas dans le sens des salariés et plus globalement ne va pas dans le sens des citoyens.

Cédric Volait



13ème Conférence Régionale CGT PACA des 4 et 5 juin 2015 à Ramatuelle

Cette conférence régionale a été l'occasion de revenir sur les caractéristiques de notre région. Troisième région du pays en nombre d'habitants (plus de 5 millions), elle affiche 7% du PIB national, la classant au troisième rang national et 16^{ème} rang européen. L'économie est majoritairement orientée vers le tertiaire et les services. Un taux de pauvreté et de chômage plus importants que la moyenne nationale.

Une région inégalitaire où peut trouver des zones parmi les plus riches du Pays ainsi que des zones parmi les plus pauvres. Marseille en est un bon exemple, où on peut trouver le 3^{ème} quartier le plus pauvre de France (autour du centre ville) et le 3^{ème} quartier le plus riche de France (Roucas/Corniche). Le secteur de la santé en est un bon exemple également, où on peut trouver des zones très fortement dotées (Marseille, Nice...) comparable parfois à l'Île de France et des zones plus au Nord, comparable à la Creuse.

De nombreux constats ont été réalisés sur la désindustrialisation, les difficultés en termes de transports (la liaison entre Marseille et Nice en est un bon exemple), la casse des services publics et un aménagement du territoire souvent mal équilibré. La réforme territoriale n'est pas faite pour nous rassurer sur ces différents points, elle semble plutôt de nature à redéfinir des territoires au service de la finance et du capitalisme mondialisé, avec une décentralisation des pénuries budgétaires.

Il a été rappelé au travers de différentes interventions toute la détermination dont nous devons faire preuve afin de promouvoir les solidarités territoriales face à la mise en concurrence des hommes, des territoires et des travailleurs. Pour cela nous devons davantage travailler de manière collective (pro et interpro, public et privé...) au travers notamment de projets revendicatifs communs.

Il a été mis l'accent sur l'importance d'avoir un rééquilibrage en faveur de l'économie productive par rapport à l'économie résidentielle et présenteielle.

Ensuite, a été abordé le thème de la formation professionnelle constituant un enjeu majeur pour les travailleurs. En effet, la formation constitue un outil d'émancipation et développement humain, un moyen du développement économique et du progrès social, et aussi un enjeu majeur au même titre que l'emploi et la bataille sur les salaires.

Une partie était consacrée à la santé et à la santé au travail.

Concernant la santé au travail, il a été rappelé de reprendre à bras le corps la question de la prévention afin de faire reculer les injustices. Les débats ont mis en avant le besoin de renforcer le rôle de nos mandatés, l'importance de mieux faire connaître leur rôle, la nécessité de favoriser l'appropriation de ces problématiques par les syndicats, et enfin l'intérêt de mieux utiliser, au plan régional, les différentes ressources (dont certaines sont assez méconnues).

Concernant la santé, la loi Touraine en cours a fait l'unanimité contre elle, puisqu'elle renforce la loi Bachelot de 2009. Elle prévoit la création des GHT (groupements hospitaliers de territoires) avec une adhésion obligatoire, un renforcement du pouvoir des ARS (agences régionales de santé), on ne parle plus de service public mais de service au public, et elle prévoit le développement considérable de l'ambulatoire, pas dans une optique d'amélioration de la qualité des soins mais seulement dans un souci d'économies.

Sur tous ces thèmes, il a été question de réfléchir à comment nous pourrions créer davantage de liens entre territoires et professions, comment améliorer et renforcer

le travail du comité régional, comment renforcer les connaissances des réalités du territoire, comment organiser la mise en réseau des mandats, et comment passer du constat à l'action...

Dans cette optique, le comité régional propose d'inviter 3 fois par an les structures professionnelles disponibles lors des comités régionaux pour étoffer le travail sur les contenus revendicatifs.

Il a été proposé également d'élaborer un cahier revendicatif à partir des besoins et des enjeux territoriaux recensés.

Formation Niveau 1

Interview de Patrick Loriou (SG UL de Manosque)

« Notre stage de niveau 1 (tronc commun) qui s'est déroulé du 18 au 22 mai à Ste Tulle s'est merveilleusement bien passé.

18 nouveaux syndiqué(e)s et (ou) élu(e)s avaient donc décidé de franchir le pas...

Du coup, et sur tous les thèmes évoqués comme le salariat, les revendications, la société et le capitalisme, sans oublier le syndicalisme et la CGT, tous ont pu s'y retrouver quant à leurs interrogations de départ, et se sentir maintenant mieux équipés pour répondre aux questionnements de leurs collègues de travail.

Tout en alliant moments d'échanges et d'informations ponctués de bonne humeur, entrecroisés par les temps de repas et de poses où les expériences de chacun(e)s ont pu se croiser, nous avons réussi tous ensemble à faire en sorte que cette semaine de formation devienne le point de départ d'une future collaboration encore plus constructive.

N'hésitez donc pas, pour tous les syndiqués et autre salariés qui souhaiteraient vivre la même expérience, à vous inscrire.

Comme mentionné dans notre dernier journal de mai, la prochaine session de niveau 1 au lieu du 23 au 27 novembre à Château Arnoux. »



INTERVIEW DE BERNARD VILAIN (UL DE MANOSQUE)

« Le 4 juin, à la bourse du travail Ide Château Arnoux, une quinzaine de salariés du secteur de la propreté (TFN Arkéma, Azur Nettoyage, ONET...) ont répondu présents à l'initiative de la CGT. Les salariés ont pu échangé longuement sur leurs conditions de travail, sur leur convention collective et sur les problématiques de leur secteur d'activité. Ils ont posé de nombreuses questions sur leurs droits notamment lorsque'ils changent de prestataires. Ils ont pu comprendre que les prestataires n'avaient pas tous les droits.

Beaucoup sont à temps partiel et ne savent pas toujours comment il est possible de compléter leur salaire. En effet, leur prestataire principal ne doit pas les maintenir dans la précarité en changeant régulièrement leurs horaires. La prochaine étape sera la réalisation d'un livret sur la propreté, puis l'organisation d'une seconde réunion. »

Rencontre du 4 juin avec les salariés de la propreté



Le 1er juin, à la salle du comité des fêtes des Pourcelles (entre Dabisse et Oraison), étaient réunis une vingtaines de jeunes syndiqués CGT très motivés (FAPT, Hôpital, services publics, travailleur de l'état, saisonnier, éducation, chemin de fer de Provence, SANOFI, ARKEMA) dont Sabine GENISSON, du bureau Jeunes CGT Confédérale. De nombreux échanges ont pu avoir lieu autour des conditions de travail qui se dégradent, de la précarité des jeunes qui entrent dans le monde du travail, et des attentes du syndicat et de la société.

Ensuite, l'ensemble des participants s'est retrouvé autour d'un apéro et d'un repas fraternels à la mi-journée préparé par Domenico.

Ensuite, les échanges ont repris, en début d'après midi, sur l'engagement syndical pour finir vers 17h en ayant décidé de se revoir le 30 juin afin de s'inscrire dans les dates importantes de l'UD, le 8 juillet la caravane des saisonniers, le 22 juillet le Tour de France, le 5 septembre les 120 ans de la CGT.



Journée "Jeunes CGT" du 1er juin

« il faut lutter ensemble pour un autre avenir, nous ne sommes pas nés pour subir ».

CHSCT : Interview des membres CGT d'ARKEMA Saint-Auban

➤ Comment utilisez-vous le CHSCT sur le site d'Arkéma Saint Auban ?

« Dans l'entreprise, l'instance la plus importante, c'est le CHSCT. On peut réaliser un droit d'alerte, un droit de retrait, intervenir sur l'organisation du travail, voter une expertise...

Nous avons fait voter plusieurs expertises avec comme prestataire le cabinet SIDECOS sur le site d'Arkéma Saint Auban. Ils ont une très bonne connaissance organisationnelle, économique et industrielle du site. C'est plus facile d'avoir une CGT majoritaire en CHSCT afin de voter une expertise, choisir le cabinet intervenant, et élaborer le cahier des charges. Sur 5 élus au CHSCT, nous sommes 4 CGT, cela aide afin de travailler à l'amélioration des conditions de travail. A chaque fois qu'il y a eu une fermeture d'atelier, nous avons fait voter une expertise afin de garder l'aspect industriel et organisationnel. »

➤ Quels sont les conseils que vous donneriez aux militants CGT dans les CHSCT ?

« Il faut avoir une stratégie avant de voter une expertise. Il ne faut pas partir dans cette démarche sans avoir réfléchi à ce que l'on veut obtenir et comment.

De plus, il faut être courageux. Il faut bien avoir à l'esprit qu'on va à l'encontre des décisions. A la CGT, nous ne sommes pas dans l'accompagnement.

Ensuite, il faut se servir d'une expertise pour trouver un compromis sur une organisation, qui pour nous, serait la meilleure. On va par exemple démontrer que l'organisation mise en place est catastrophique et qu'il est indispensable de recruter du personnel supplémentaire. »

➤ Quelle est l'actualité du CHSCT du site ?

« Une expertise a été votée en mars 2015 suite à de nouvelles organisations. Elle se compose de 28 jours dont un tiers d'enquêtes de terrain. Les experts analysent tous les chiffres de la direction, mais vont également rencontrés les salariés, les cadres, les élus CHSCT et la direction.

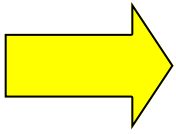
Il y a eu des changements de "roulettes" (roulement des équipes de matin, après-midi et nuit) impactant la pénibilité. Les jours de repos passent de 4 à 3, et les postés sont de plus en plus souvent rappelés sur leurs jours de repos. L'absentéisme augmentent fortement également. Et les changements de cycles sont aussi en augmentation.

Depuis 10 ans, nous sommes aller trop loin dans les restructurations de poste. Aujourd'hui, nous sommes 205 salariés, et on s'aperçoit que dans tous les services les salariés sont en souffrance. Les organisations sont tendues. Il y a des signes forts qui nous ont mené à voter cette expertise : les postés qui reviennent travailler 183 jours de repos sur l'année 2014, 4000 heures de dérangement, et 2800 heures supplémentaires payées. Ces éléments nous amènent à dire que l'organisation est en souffrance. Nous avons le devoir en tant qu'élus au CHSCT d'intervenir.

L'expertise se termine ce mois-ci. Puis ensuite, un CHSCT extraordinaire sera fixé afin de nous présenter les résultats. »



L'Union Syndicale Départementale Santé CGT 04 vous invite



Lundi 1er septembre 2015
de 9h30 à 16h30

À la salle des fêtes de Château-Arnoux

JOURNEE D'ETUDE :
La loi de santé « Touraine »
- Présentation et analyse -

Une série de diverses mesures et une attaque du service public de proximité.

Quelles incidences dans notre territoire ?

Avec la participation de :



Christophe Prudhomme

Médecin urgentiste,
Membre de la direction fédérale
CGT Santé et action sociale

Pour vous inscrire:

cgtsante04@gmail.com

Tel : 06 98 80 91 01 ou 06 74 59 14 52

VENEZ NOMBREUX !!!



SECAFI
Groupe ALPHA

L'organisme SECAFI apportera son expertise sur cette loi dans le territoire de santé.

Journée d'action du 25 juin 2015

NON à la loi "santé" NON AUX SOINS LOW-COST !!! OUI à un grand Service Public de Santé et d'Action Sociale

Dans le cadre de la journée nationale de protestation du 25 juin 2015 l' USDSanté s'est mobilisée pour exiger le retrait du projet de loi santé, l'abandon du plan d'économies de 3 milliards pour les hôpitaux, l'arrêt des attaques contre les établissements et les conventions collectives. Mais également pour réclamer l'augmentation des salaires correspondant aux qualifications ainsi que l'amélioration des conditions de travail afin de répondre aux besoins des populations.

En effet, l'état des lieux est accablant :

Le Groupement Hospitalier de Territoire, mesure phare du projet de la loi santé se profile. Il est déjà proposé un projet médical commun avec partage des spécialités médicales et chirurgicales entre les établissements de Digne et Manosque.

A l'hôpital de Digne la CGT est en lutte et organise les mardis de la colère contre le Contrat Retour à l'Equilibre Financier (CREF) qui implique la diminution du nombre de RTT, l'augmentation de la charge de travail : plus de lits, moins de personnels, les projets récurrents d'augmentation de la durée quotidienne de travail (10 ou 12 heures) sans compter la mise en place de l'Indemnité de Départ Volontaire (IDV), qui n'est autre qu'un plan social avec une quinzaine de départs non-remplacés !

En ce qui concerne la Mutualisation des SAMU 04/05 la CGT refuse l'idée du ministère selon laquelle la régulation n'est pas tenue à un lieu. Cela signifierait que la gestion des appels d'urgence pourrait être faite n'importe où, en Inde, en Afrique et sous-traitée comme les « Center Call ».

A l'hôpital de Manosque, l'hôpital se porte plutôt bien financièrement et en terme d'accroissement de l'activité mais c'est au détriment de la dégradation des conditions de travail comme le dénonce la CGT qui peut s'appuyer sur une étude d'un prestataire extérieur allant également dans ce sens.

L'hôpital public n'est pas le seul attaqué. **Les salarié-e-s des établissements privés sont aussi malmené-e-s** alors que les actionnaires voient leur dividende augmenter. L'USDS a sillonné le département pour rencontrer les agents des établissements privés qui témoignent de problématiques similaires à celles du secteur public.

Dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes publics, l'exaspération est à son comble. La plupart des EHPAD du département est en difficulté du fait des budgets contraints.

La CGT est sollicitée dans tous les EHPAD par des salarié-e-s qui dénoncent souffrance au travail, convocations de plus en plus fréquentes par les directions, l'ARST en fin d'après-midi.

C'est pourquoi le 25 juin 2015, la CGT a choisi de soutenir les salarié-e-s de l'hôpital de Barcelonnette inquiet-e-s sur l'incertitude du maintien des lits de Soins de Suite et de Réadaptation et des lits de médecine. Leurs conditions de travail se sont dégradées, le nombre de contractuel-e-s atteint 33 %, les glissements de tâches sont banalisés et certaines carrières sont bloquées pour les catégories C soignantes. Les départs en retraite et les mutations ne sont pas remplacés et les changements de planning sont fréquents. (Photo ci-dessous)

L'action de ce 25 juin a été suivie massivement à l'hôpital de Barcelonnette: 15 des 19 salarié-e-s présent-e-s étaient grévistes et assigné-e-s.

Une délégation a été reçue par le président du conseil de surveillance maire de Barcelonnette. Ce dernier a rejoint les manifestant-e-s et leur a exprimé son soutien. Il a déclaré partager la motion que la CGT a présenté à l'ARST en fin d'après-midi.

La lutte continue, les salarié-e-s sont motivé-e-s pour sauvegarder leurs emplois et de bonnes conditions de travail afin de répondre aux besoins des populations.



Institut d'Histoire Sociale (IHS) CGT du 04

bonjour à tous(e)

Depuis notre assemblée du mois de novembre 2014, notre institut d'histoire s'est remis en marche. Chacun de nous peut le vérifier, l'histoire sociale, reste plus que jamais un enjeu et un combat syndical. Comme nous l'avons fait en 2014 avec les mineurs lors du congrès de l'UD et les fralibs, nous poursuivons avec la fête CGT à ST-Aban pour les 120 ans de notre organisation syndicale. Au mois d'octobre, ce sera les 70 ans de la sécurité sociale acquis important de la libération.

Début 2016 nous fêterons ensemble les 100 ans de l'usine de Saint-Auban. vous pouvez comme en 2014 renouveler votre adhésion à l'IHS CGT du 04. Militant(e)s, syndicats, unions locales, unions syndicales à vos chèques.

Merci et à bientôt, Marcel Guidi, Président de l'institut d'histoire sociale CGT du 04.

Fête des 120 ans de la CGT

**Le samedi 5 septembre 2015,
l'UD CGT 04 fêtera
le 120^{ème} anniversaire de la CGT.**



L'année passée à la même époque, nous avons cherché à renouer avec la tradition des fêtes populaires. Le résultat ayant été encourageant, nous repartons donc cette année en élargissant à l'occasion des 120 ans de la CGT.

Seront présents Philippe MARTINEZ, Secrétaire Général de la CGT, et François THIERY-CHERRIER, Secrétaire de l'UCR (Union Confédérale des Retraités).

**La fête est ouverte à tous
de 8 heures à 22 heures,
elle se déroulera au stage Grabinsky
à Saint-Auban**



**AIOLI LE MIDI
SUR
RESERVATION**

Au programme : brocante, débats, apéritif, restaurant sur place, concerts (3 groupes locaux), bal, concours de boules, expositions, stands...

Pour contribuer au financement de la fête, une tombola est lancée. Rapprochez-vous de l'Union Départementale ou des Unions Locales pour vous procurer des tickets de tombola.

PENSEZ A VENDRE LES BILLETS DE TOMBOLA